

Lettre d'informations municipales



Au Sommaire :

Le mot de Madame le Maire

Etat civil

Extraits des comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Horaires d'ouverture de la Mairie :

• Lundi : 16h30 -18h30

• Mardi : 10h-12h

• Mercredi : fermeture

• Jeudi et Vendredi : 10h-12h

• Résolution de problèmes locaux : un cahier de doléances est disponible en Mairie.

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

• Lundi 16h30-18h30 :

Claudine COURT / André TARDY

• Mardi 10h-12h :

René HRYNIOW / André TARDY

• Jeudi 10h-12h : René HRYNIOW

• Vendredi 10h-12h :

Claudine COURT / André TARDY

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

• Mercredi : 11h30-12h30

• Vendredi : 15h30-18h30

• Samedi : 11h-12h

Horaires d'été de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} Avril au 30 Septembre) :

• Lundi : 14h-18h

• Mardi au Samedi : 10h-12 h et 14h-18h

• Dimanche : 10h-12h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Site d'André Viillard :

www.boissetlesmontrondphotos.fr

Site de Loire Forez :

www.loireforez.fr

Le mot de Madame le Maire

Nous sommes à mi-parcours de notre mandat municipal ce qui nous donne l'occasion de rappeler les engagements que nous avons pris auprès de vous il y a trois ans déjà.

Nous vous proposons l'amélioration du cadre de vie et plus particulièrement pour notre jeunesse :

- réalisation du city stade, mise en place des rythmes scolaires avec les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) gratuits ces trois premières années.
 - installation de jeux pour les tout petits dans les prochaines semaines.
- Ces projets ont été menés en concertation avec les populations concernées.
- projet de signalétique en bonne voie de réalisation.

Lors de la cérémonie du 8 mai 1945 nous avons dévoilé une plaque en mémoire de Jean ORABONA, parachutiste tombé sur notre commune pendant la seconde guerre mondiale. Nous avons été très honorés par la présence de son neveu, de notre conseillère départementale Michèle MARAS et du président de l'agglomération Loire Forez, Alain BERTHEAS. De nombreux enfants ont lu le poème « Liberté » de Paul ELUARD.

Le week-end du 26 juin aura lieu la fête du village organisée par le comité des fêtes. De nombreuses animations sont prévues. La municipalité participe en offrant le feu d'artifice samedi soir et l'apéritif dimanche midi : vous êtes tous invités à partager ce moment de convivialité.

Je vous souhaite de passer un très bon été 2017.

Claudine COURT



NOS PEINES

Nos sincères condoléances aux familles de :

- Yvette RICHARD, décédée le 28 mai à l'âge de 60 ans,
- Bernadette ROUSSE née DELATTRE, décédée à l'âge de 78 ans
- Gaétane CHALAUX, décédée à Lorient à l'âge de 73 ans.

Fête du village : 23, 24, 25 juin

Vide grenier organisé par le Sou des Ecoles dimanche 2 juillet.

Réunion du Conseil Municipal du 30 mars 2017

APPROBATION DES COMPTES (ADMINISTRATIF ET GESTION) de 2016

Section fonctionnement

Dépenses 527 575€ Recettes 588 432€
Excédent 2016 : 60 856€ auquel s'ajoute l'excédent 2015 : 90 845€ soit un excédent total de 151 702€

Section investissement

Dépenses 255 067€ Recettes 248 947€
Déficit 2016 : 6120€ auquel s'ajoute le déficit 2015 : 77 077€ soit un déficit total de 83 198€.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil décide l'affectation du **résultat de fonctionnement** 2016 au budget 2017.

VOTE DU BUDGET 2017

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la manière suivante :

Fonctionnement 593 634€ Investissement 643 634€

VOTE DES TAUX DES TAXES « MENAGE » 2017

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 1 %. Ils seront donc de :

Habitation 8.06 %
Foncier bâti 17.10 %
Foncier non bâti 34.92 %

QUESTIONS DIVERSES

- 1 – Commémoration du 8 mai à 11h et inauguration de la stèle.
- 2 – Loire Forez, réunion secteur sud-est : mercredi 19 avril à 18h30 à la salle des fêtes.
- 3 – Meeting, Monsieur Olivier JOLY, candidat aux élections législatives : vendredi 21 avril à 20h00 à la salle des fêtes
- 4 – Lotissement les Fauvettes : pour reprendre la voirie, il faut que certains propriétaires demandent une levée partielle d'hypothèque.
- 5 – La bibliothèque organise samedi 13 mai une conférence avec Monsieur Claude DEAL.
- 6 – Point sur l'adressage : annulation des noms des voies nommées lors du précédent conseil. Ces voies gardent leur nom d'origine.
- 7 – Vélo en Forez : projet de pistes sur le secteur. Réunion mercredi 10 mai à 19h30.
- 8 – Câblage de la salle de classe de Marianne à partir du périscolaire en passant les câbles par le vide-sanitaire.
- 9 – Les jeux d'enfants et la table seront installés devant la salle des sports.

8 MAI 2017 CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE A LA MÉMOIRE DE JEAN ORABONA

Ce 8 mai 2017 une plaque commémorative à la mémoire de Jean ORABONA a été inaugurée par Mme le Maire, en présence de son neveu Jean Pierre ORABONA. Des élus, des Maires, des enfants de l'école et de nombreux Boissetaires ont assisté à cette cérémonie qui a eu lieu route de Fontanes.



RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

SERVICES TECHNIQUES



Marc BRUYAS, agent technique, en CDD jusqu'à fin octobre, assure l'entretien des espaces verts avec le renfort d'Emilie VERNEY-CARRON un jour par semaine.



Un effort de fleurissement a été engagé sur la commune, le Conseil remercie les Boissetaires qui participent à cet embellissement.

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Afin de poursuivre la réduction des coûts de l'éclairage public, des initiatives seront prises cette année sur 2 lotissements :

1) lotissement de « la Terrasse » :

il sera procédé à un test de déconnexion de 2 points lumineux sur les 6 actuels et à la réorientation d'un lampadaire.

Si ce test est concluant, ces 2 points lumineux seront supprimés.

2) lotissement « Grataloup » :

il est envisagé la dépose de 5 points lumineux et le déplacement de 2 points lumineux.

Ces opérations représentent un gain énergétique en abaissant la puissance de 1260 W à 580 W.

La commune assurera le financement sur l'enveloppe « mise aux normes et exemplarité ».

ENVIRONNEMENT :

Par civisme ou bon sens, chacun de nous doit contribuer à améliorer notre cadre de vie et doit respecter l'environnement et son voisinage.

Quelques rappels :

- haies : les propriétaires riverains de voies ou trottoirs sont tenus de tailler les haies afin qu'elles n'envahissent pas et ne créent aucune gêne ou aucun danger.
- bruits : les travaux de bricolage ou de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses... dont le bruit est susceptible de créer une gêne pour le voisinage doivent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



- Ne brûlez plus vos déchets verts !

Avec l'arrivée des beaux jours, certains sont tentés d'avoir recours au brûlage de végétaux, mais l'article 84 du règlement sanitaire départemental l'interdit.

Les déchets verts sont des résidus issus d'activités de jardinage et d'entretien des espaces verts, une déchetterie de proximité attend ces résidus. Merci



SURTOUT NE LES DÉVERSEZ PAS DANS LA NATURE (fossés (*), haies ou accotements des chemins ruraux...) : malheureusement, on déplore régulièrement ces incivilités.

(* Les fossés se bouchent et provoquent des inondations.

- Crépi des murs de clôture : conformément au code de l'urbanisme, par souci d'esthétisme et pour l'amélioration du cadre de vie, la commune vous rappelle l'obligation de crépir vos murs de clôture.

COLLECTE DE TRI

La mairie ne distribue plus de sacs jaunes, chaque foyer est équipé d'un container jaune pour la collecte du tri.

Cas particulier : les habitants du centre bourg ne disposant pas d'espace nécessaire pour stocker un container peuvent contacter le service « collecte et traitement des ordures ménagères » de Loire Forez au

0 800 881 024 (appel gratuit depuis poste fixe) ou orduresmenageres@loireforez.fr.

Nous attirons votre attention sur le fait que les containers doivent être retirés de la voie publique dès leur collecte.

HISTOIRE DE BOISSET ET DE SON ÉGLISE.

Un grand merci à Claude DÉAL qui a su captiver l'attention de nombreux Boissetaires lors de sa conférence, à la mairie, samedi 03 juin 2017.



Au cours d'un voyage dans le temps, en partant de l'époque romaine, en passant par le Moyen-Âge, les XVIII^e et XIX^e siècles, il a amené les natifs de Boisset à échanger sur ce qu'ils ont connu, vécu au cours du XX^e siècle.

Cette agréable et instructive rencontre s'est terminée par une visite de l'église et un verre de l'amitié au cours duquel les personnes présentes ont demandé un nouvel épisode historique... à suivre



LES ASSOCIATIONS

CLUB AMITIÉS LOISIRS

- 20 juin 2017 : dernier mardi à la salle des fêtes.
- 5 septembre 2017 : reprise des activités.



CJS - BASKET :

Beau succès pour la fête du basket 2017

Samedi 20 mai, les basketteurs du CJS et leurs familles ont apprécié la fête organisée comme chaque année à la fin de la saison. Le matin, les enfants des catégories U7 à U13 ont participé à des activités ou matches organisés en fonction de leur niveau. L'après-midi, 15 petits matches d'une quinzaine de minutes ont permis à tous ceux qui avaient formé des équipes de s'affronter dans la bonne humeur sur le terrain. La journée s'est terminée autour d'un barbecue auquel environ 110 personnes ont pris part.

Samedi 10 et dimanche 11 juin, quelques 150 enfants et leurs familles étaient rassemblés au gymnase et au city-stade de Boisset pour assister au tournoi de basket U9-U11 et U13 organisé par la section basket du CJS. Les clubs d'Andrézieux, Saint-Denis-sur-Coise et Montrond-Les-Bains ont participé à la journée dédiée aux catégories U9 et U11.



Dimanche, les U13 filles et garçons ont affronté les équipes d'Andrézieux, Noirétable, Saint-Genest-Lerpt et Saint-Galmier.

Samedi, les deux équipes formées par Boisset ont remporté le tournoi dans les deux finales qui les opposaient à l'ALS d'Andrézieux. Leurs aînées U13 ont pris leur revanche le lendemain en battant les filles de l'équipe 1 de Boisset après une finale explosive et des prolongations. Les U13 garçons, également finalistes, se sont quant à eux inclinés contre Saint-Médard. Le CJS remercie tous les parents bénévoles qui avaient confectionné gâteaux et crêpes et se sont impliqués tout au long du week-end en tenant les stands. Rendez-vous l'année prochaine !



Inscriptions saison de basket 2017-2018.



Pour les premières inscriptions au CJS basket, une permanence aura lieu mercredi 13 septembre de 17 à 19h au gymnase. Tous les documents concernant les modalités d'inscription sont disponibles sur simple demande par mail, à l'adresse suivante : communication.basket@yahoo.com

COMITÉ DES FÊTES :

La fête du village se déroulera les 23, 24 et 25 juin, avec un concert rock dès le vendredi soir à partir de 21h. Venez nombreux !

Cette année, nous vous proposons de fêter les classes en "7" dimanche à midi. Les personnes souhaitant participer peuvent nous contacter pour commander les chapeaux.

Le comité des fêtes recherche :

- une place pour stocker la nouvelle remorque en bois achetée cette année pour les classards de Boisset.
- des volontaires, pour la mise en place de la fête (mercredi 22 juin et jeudi soir à partir de 18h30), pour le démontage lundi 26 juin.

Pour réussir la fête, le comité a besoin de vous !!!!!

contacter Thierry (06 09 64 40 33) ou Nordine (06 20 67 31 82)

SOU DES ÉCOLES :

Vide grenier, dimanche 2 juillet à partir de 5h30, il n'y a pas de réservation, le prix est fixé à 2€/ml.

Les emplacements seront sur la route principale (de la place des marronniers jusqu'au gymnase) et sur les parkings du Lavoir et de l'école,.

CENTRE DE LOISIRS « LES CHAMBONS »

- **fête des enfants jeudi 29 juin** organisée par le centre de loisirs "Les Chambons" dans le cadre des TAP : spectacle et ateliers auront lieu à la salle des fêtes de Boisset.



Ouvert à partir de 17h30 aux familles des enfants inscrits aux TAP. Seront également présents les bénévoles qui ont partagé leur savoir faire avec les enfants.

- **Le centre aéré cet été.** LES CHAMBONS proposent, pour les mois de juillet et d'août, un programme prometteur. mini camp spécial 7/11 ans et activités au centre pour les 3/10 ans.

Renseignements complémentaires et bulletin d'inscription téléchargeables sur le site de la mairie.

- **Les TAP pour l'année 2017/2018** auront lieu toujours les mardis et jeudis de 15h30 à 16h30. L'inscription pour l'année 2017/2018 se fera uniquement sur rendez-vous : montage du dossier avec Mélanie, directrice, ou Elisabeth, responsable secteur TAP.
- **Le périscolaire pour l'année 2017/2018.** Toutes les familles utilisant les services «périscolaire, TAP, vacances» doivent impérativement monter un dossier d'inscription.

Prendre contact au plus vite avec Mélanie, directrice, au 09.80.47.03.51 ou 06.50.82.45.99.

Elisabeth au 06.50.44.19.70 (périscolaire de Boisset)

ou par mail : leschambons42210@gmail.com

Documents à prévoir : attestation d'assurance, 12€ d'adhésion, date de vaccination DTP et BCG, règlement intérieur signé. Aucune inscription n'est possible pour les TAP et le périscolaire sans montage du dossier

GENTIANE ET COOKIE :

Cette association de protection animale à Boisset-lès-Montrond, recherche des familles d'accueil pour ses chats.

Gentiane et Cookie ne possède pas de structure pour accueillir les animaux et fonctionne uniquement grâce à des familles d'accueil.

L'association prend en charge l'intégralité des frais des animaux que vous accueillez : frais de vétérinaires, nourriture et litière.

La durée de l'accueil est variable et dépend de l'adoption.

Engagez-vous, on a besoin de vous.

Contact : asso.gentianecookie@gmail.com - Tel : 06 65 66 40 05